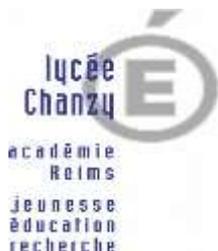


# AUTORISATIONS PARENTALES



Année scolaire 2022-2023

## 1°/ AUTORISATION DE SORTIE CULTURELLE (uniquement pour les options Théâtre et Arts Plastiques)

J'autorise mon enfant à participer à toute sortie culturelle exceptionnelle non planifiée en début d'année, se tenant à Charleville-Mézières (sans transport collectif) et organisée sous la responsabilité des équipes éducatives du lycée Chanzy.

A l'issue de la séance, mon enfant

- pourra rejoindre le domicile familial par ses propres moyens.
- devra regagner le lycée accompagné des professeurs organisateurs.

## 2°/ AUTORISATION DE DEPLACEMENT EPS (ALLER-RETOUR) SUR LE LIEU DES INSTALLATIONS SPORTIVES HORS DU LYCEE CHANZY

Dans le cadre des séances d'Education Physique et Sportive, certains cours ou cycle d'activités nécessitent des installations spécifiques qui n'existent pas dans l'enceinte du lycée.

Afin de faciliter l'organisation pédagogique, il est envisageable que votre enfant se rende directement sur le lieu des activités sportives (ALLER-RETOUR) avec l'accord du responsable légal.

Nous vous saurions gré de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

\* \* \* \* \*

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_

Responsable légal de l'élève : NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

l'autorise à :

- se rendre par ses propres moyens du domicile personnel ou du lycée au lieu d'activités pour l'heure prévue (aller)
- repartir par ses propres moyens du lieu de l'activité sportive à son domicile personnel ou au lycée (retour)

NOM – Prénom

Date et signature du responsable

- père
- mère
- élève majeur